

ÉRIC ZEMMOUR

NOM : AZNAVOUR PRÉNOM : CHARLES

Il était le plus grand, le plus vieux, le dernier. Il était l'ultime incarnation de cette génération d'immenses chanteurs français qui furent au XX[e] siècle, ce que les poètes étaient au XIX[e] siècle : Brel, Brassens, Ferrat, Ferré, Barbara, Gainsbourg, etc.
Après eux, viendra la génération des yé-yé, avec Johnny comme patron et icône, qui ne rêvaient que d'être américains. Tout est une question de date de naissance : ceux-ci avaient vu le jour après la Seconde Guerre mondiale, alors que l'armée américaine s'imposait comme la principale force de l'Occident. Ceux-là étaient nés dans les années 1920, alors que l'armée française sortie des tranchées jouissait encore de son surnom de *« meilleure armée du monde »*.



Cette cohorte venue de tous horizons n'avait qu'une seule patrie : la France. La France, et sa langue, surtout, qu'ils chérissaient comme la plus adorée des maîtresses. Aznavour écrivait d'abord ses textes, et attendait patiemment que son bijou trouvât chaussure musicale à son pied.
Cela pouvait durer longtemps. Peu importait, le texte était toujours premier, la musique seconde. La musique était internationale, jazz dans ses débuts, et puis piochée dans tous les continents, les paroles étaient françaises. Aznavour plongeait dans les dictionnaires et n'en sortait que lorsque son texte était parfaitement poli : un diamant. Il s'était imprégné de tous les poètes français, jusqu'à ce qu'il fît corps avec eux, qu'il ait transformé en langue Aznavour ce qui était naguère à Hugo, Verlaine, Rimbaud, Lamartine, etc. C'est ainsi qu'on devient un auteur français. C'est ainsi qu'on est reconnu mondialement, y compris aux Etats-Unis, comme le plus grand chanteur du XX[e] siècle. Il chantait l'amour, mais aussi la rupture, l'amour éconduit, la souffrance, le temps qui passe, la jeunesse qui s'enfuit. Il célébrait aussi la Vierge Marie et le charme des petites églises.
Certaines de ses chansons firent scandale. On les trouvait trop crues, jusqu'à l'indécence. Il en serait de même aujourd'hui. Nos ligues de vertu féministes n'apprécieraient pas *Donne tes seize ans,* comme les associations LGBT auraient fait interdire les sarcasmes de Brel ou Brassens sur ceux qu'on n'appelait pas encore les gays.
Parce que le prénom arménien choisi par sa mère était trop compliqué, l'infirmière de la maternité l'avait changé en Charles. *« J'aimerais la rencontrer pour la remercier »,* disait-il. Il avait même coupé son nom d'origine Aznavourian. Le grand footballeur français des années 1950 avait fait de même, écourtant son patronyme polonais Kopaszewski en Kopa. L'assimilation avait des règles qu'aucun immigré ne refusait au nom d'une identité tyrannique et d'une individualité capricieuse.
A l'époque, les immigrés rejoignaient un pays et pas une diaspora. Ils adoptaient la culture, l'Histoire, les héros des Français de souche et ne leur imposaient pas, avec l'arrogance d'un colonisateur, leurs mœurs et coutumes étrangères. Aznavour le disait lui-même : *« J'ai abandonné une grande partie de mon arménité pour être français… Il faut le faire. Ou alors il faut partir. »* Abandonner pour mieux conquérir. Se dépouiller pour mieux se parer. Se fondre pour mieux briller et accomplir un sublime destin français.

Eric Zemmour

LA MINUTE PHILO

DE LA LOI DU DÉSIR AU DÉSIR DE LA LOI

Faut-il que l'enfant périsse pour que la PMA s'accomplisse ? Telle est la question posée par l'esprit des lois à venir autorisant la reproduction artificielle pour toutes. Ses thuriféraires s'en vont beuglant ad nauseam : *« droit à l'enfant »*. Mais in fine, quel en serait le fondement ? Une simple et unique chose : le désir d'enfant ! Désir absolutisé, donc irrépressible. L'enfant à tout prix ? A n'importe quel prix ? Au prix de l'enfant même ?
Vu la place nulle qu'il occupe dans le débat, c'est la conclusion à laquelle il faut aboutir. Des *« droits de l'enfant »*, il n'est presque jamais question ! L'enfant n'est pas un sujet, au propre et au figuré, tel est le présupposé. Il n'est pas sujet de son désir, pas un sujet éthique, pas un sujet juridique.
Que devient-il alors ? Un objet ! Un objet du désir. Un objet auquel on a droit. Un objet fabriqué. Un instrument destiné à satisfaire le désir d'un sujet dominant, voire un anxiolytique « biotech » aux vertus apaisantes. Cette « reductio ad objectum » ne doit rien au hasard. Elle obéit à l'injonction sadienne qui est l'esprit du temps : *« Jouir sans entraves »*. Il en résulte que tout obstacle à la réalisation du désir doit être liquidé.
Que toute altérité s'opposant à la tyrannie de la jouissance doit être éradiquée. Il est donc logique que l'intérêt supérieur de l'enfant soit sacrifié.
Il est l'angle mort de la PMA. Sa condition d'impossibilité.

Paulin Césari